



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

Avis public est par la présente donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska à la séance ordinaire du 6 mai 2025:

- Règlement 127-2025 modifiant le règlement 451-2010 sur la prévention des incendies

Il peut être pris communication de ce règlement, pour consultation, sur le site Internet de la municipalité au www.saint-christophe-darthabaska.ca/sujets/reglements-municipaux.

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 2^e JOUR DE JUIN 2025.



Katherine Beaudoin, Avocate
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Beaulac-Garthby, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant sur le site Internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2 juin 2025.



Katherine Beaudoin, Avocate
Directrice générale et greffière-trésorière